RAPPORT 2016
sur la situation du Département des Landes en matière de **développement durable**

Rapport adopté par l'Assemblée départementale lors de la séance dédiée aux Orientations budgétaires du 13 février 2017

Département des Landes

Édito

Dans les Landes, forêt, océan, littoral, lacs et étangs, coteaux agricoles et boisés, cours d'eau... composent un cadre de vie remarquable dont l'attractivité ne faiblit pas, que ce soit en matière de fréquentation touristique mais aussi et surtout en matière d'accueil de nouveaux résidents.

Avec 4 000 habitants de plus chaque année, qui contribuent à rajeunir la population, les Landes ont le solde migratoire le plus dynamique de la Région Nouvelle-Aquitaine. Le taux de croissance de la population place le Département à la 5e position nationale.

Là sont les enjeux qui guident l'action départementale : concilier un développement équilibré du territoire landais avec la protection de son patrimoine naturel.

L'objectif est de maintenir voire développer des niveaux de services de qualité et de proximité qui permettent à chaque génération de se sentir bien dans son village, sa commune, et de trouver localement les ressources nécessaires pour vivre dignement.

Les 26 actions sélectionnées et présentées dans ce rapport illustrent les choix politiques de l'Assemblée départementale et le travail des services publics départementaux réalisé toute l'année en ce sens.

En particulier, ce rapport 2016 met en exergue l'intérêt des dispositifs partenariaux tels que les syndicats mixtes qui ont été créés pour répondre à des besoins de développement locaux. L'année 2016 a en effet été marquée par l'évaluation exhaustive de l'activité de 16 de ces structures de coopération.

Les conclusions sont claires : conçus comme des sociétés de projets, les syndicats mixtes ont permis de fédérer et mutualiser les moyens en s'adaptant aux capacités contributives des acteurs locaux et en s'appuyant sur l'ingénierie et l'assise financière du Département. Ils ont largement contribué à consolider le secteur de la construction, développer des entreprises, maintenir et créer des emplois, proposer de nouveaux hébergements et aussi des équipements de loisirs.

Le Département entend poursuivre sur cette ligne : initier et concrétiser des projets innovants et fédérateurs, porteurs de valeurs pour les citoyens et les collectivités.

Alors que les principes de la nouvelle organisation des territoires de la République se mettent en place, l'action départementale est réaffirmée en matière de solidarité de territoires. Dans ce cadre, plus que jamais, le Département des Landes entend inscrire son action au plus près du terrain pour garder le lien social dont dépend le bien vivre ensemble.

Henri Emmanuelli
Député, Président du Conseil départemental des Landes

Sommaire

p. 2 Édito

p. 6 Le Rapport développement durable

p. 7 Chiffres clés

1 p. 9 Épanouissement de la population landaise

2 p. 17 Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

3 p. 21 Dynamiques de développement selon des modes de production et de consommation responsables

4 p. 27 Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

5 p. 31 Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

6 p. 35 Modalités d'élaboration, mise en œuvre et évaluation de l'action publique

Le Rapport développement durable

La réglementation a rendu obligatoire l'élaboration de ce rapport et en fixe les modalités du contenu.

Textes de référence

- la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement dite « Grenelle 2 » ;
- le décret d'application n°2011-687 du 17 juin 2011 relatif au rapport sur la situation en matière de développement durable dans les collectivités territoriales ;
- la circulaire du 3 août 2011 relative à la situation en matière de développement durable dans les collectivités territoriales.

Cinq finalités

Les actions présentées sont sélectionnées pour illustrer les cinq finalités du développement durable :

- l'épanouissement de tous les êtres humains ;
- la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ;
- les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables ;
- la lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère ;
- la préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources.

Ce rapport n'est pas un bilan d'activité traduisant l'exhaustivité des actions départementales mais une sélection d'actions illustrant les choix politiques de l'Assemblée départementale et répondant aux finalités du développement durable.

Sources :
Département des Landes, INSEE (recensement de la population), État (Base de données FILOCOM 2013, Orientations de l'État pour l'habitat du département des Landes 2016), Pôle Emploi, Agreste Aquitaine (Mémento de la statistique agricole – filière forêt/bois – Edition 2016 ; Mémento de la statistique agricole – Edition 2016), Comité départemental du tourisme des Landes (Le tourisme dans les Landes, les chiffres clés 2015, édition 2016).

Chiffres clés

331 communes

15 cantons

18 EPCI
(Etablissements publics de coopération intercommunale au 1er janvier 2017)

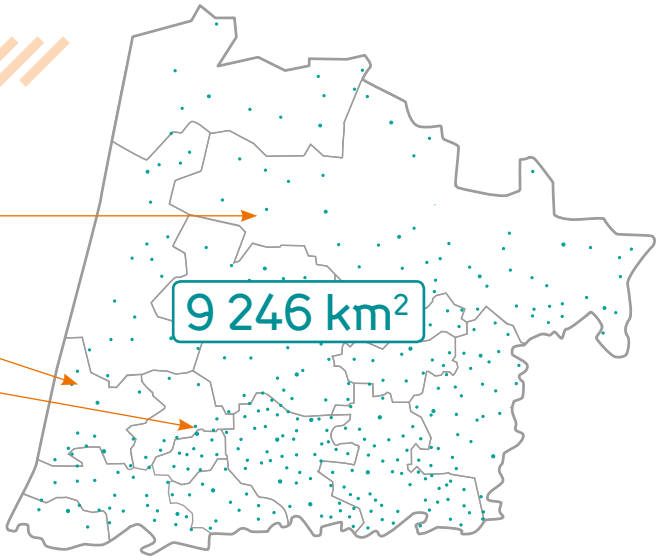

Dynamique démographique des Landes

400 477 habitants au 1er janvier 2017

Évolution annuelle moyenne 2009-2014 :
+1,1% (en Nouvelle-Aquitaine, derrière la Gironde avec + 1,2 %)

Conjoncture économique

19 941 demandeurs d'emploi catégorie A (sans activité) : (- 1,3 % sur un an, - 4,3 % pour la Nouvelle-Aquitaine)

34 770 demandeurs d'emploi catégorie ABC (avec activité) : (+ 4 % sur un an, + 1 % pour la Nouvelle-Aquitaine).

Logement

235 733 logements

- 177 053 résidences principales
- 37 456 résidences secondaires
- 21 224 logements vacants

Collèges

38 collèges publics
16 790 collégiens
23 566 d'élèves transportés dont 5 551 écoliers, 9 798 collégiens et 8 257 lycéens
9 753 élèves de 4e et 3e, leurs enseignants et chefs d'établissement équipés d'ordinateurs portables

Espaces naturels et forestiers

106 km de littoral
4 500 km environ de cours d'eau
565 000 ha de surface boisée totale
86 Espaces naturels sensibles : plus de 8 650 ha

Artificialisation des sols

41 956 ha artificialisés
372 ha/an de 2009 à 2013

Agriculture

5 411 exploitations en 2013
218 000 ha de surface agricole utilisée

Tourisme

21 898 253 nuitées en 2015
1er département thermal français avec 72 796 curistes en 2015
405 447 lits touristiques

Industrie

1er département industriel de l'ancienne région Aquitaine en nombre de salariés employés (proportionnellement à la population active)

21 000 emplois répartis dans quatre grands secteurs : bois-papier, agro-industrie, chimie-plastique-emballage, aéronautique-mécanique

1

© Nord Architects / Champagnat&Grégoire Architectes - Infographie : Luxigon

Épanouissement de la population landaise

Notions clés
- → Satisfaction des besoins essentiels pour tous : logement, eau potable, santé, environnement
- → Education et formation tout au long de la vie
- → Accès à des pratiques sportives et de loisirs adaptés à tous les publics
- → Lutte contre toute forme d'exclusion

Les collectivités territoriales ont un rôle particulièrement important à jouer dans la poursuite de cette finalité. En effet, elles sont proches des habitants, de leurs besoins et de leurs aspirations.
Le Département des Landes est compétent pour accompagner tous les habitants et notamment les plus démunis afin de garantir un accès équitable à des services et des prestations de qualité adaptés aux besoins de chacun.
Le secteur social est le premier poste budgétaire du Département.

Lancement du Village landais Alzheimer

« Une vraie révolution dans la prise en charge des personnes atteintes de maladies neurodégénératives. »
Henri Emmanuelli,
Président du Conseil départemental des Landes

Le Village landais Alzheimer accueillera à Dax 120 résidents atteints de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées. Cette structure médico-sociale expérimentale et innovante s'inscrit résolument dans une démarche de développement durable.

Une démarche participative

Le Village landais Alzheimer sera géré par un Groupement d'Intérêt Public (GIP) approuvé le 15 décembre 2016 par l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine. Il associe 9 membres publics et privés :
- le Département des Landes,
- la Communauté d'agglomération du Grand Dax,
- la Mairie de Dax,
- la Mairie de Saint-Paul-lès-Dax,
- la Mutualité Française Landes,
- l'association UDAF,
- l'association France Alzheimer Landes,
- l'association France Parkinson Landes,
- l'association Génération Mouvement.

Afin de remplir sa mission d'ouverture de l'établissement sur la vie de la cité, le Village fera appel à 120 bénévoles, ainsi qu'à des services civiques.

Les bénévoles seront issus du tissu associatif, principalement local, dans des domaines diversifiés : sport et activités physiques (gym, pétanque, randonnée, par exemple), culture (musique, chant, lectures, cinéma, arts plastiques, danse, etc.), jeux, jardinage, cuisine...

La contribution des bénévoles prendra plusieurs formes, avec des degrés d'implication plus ou moins importants :
- faire des démonstrations et des entraînements liés à leurs activités associatives à l'intérieur du site ;
- faire participer des résidents à leurs activités dans le Village et/ou à l'extérieur du Village, dans le cadre de « clubs » par exemple ;
- accompagner des résidents, en sortie, à des manifestations extérieures (matchs, courses landaises, pièce de théâtre, etc.) ;
- établir des liens avec les familles.

L'organisation de la mobilisation des bénévoles s'effectue en amont depuis décembre 2016 et se poursuivra pendant toute la période de préfiguration du Village afin de définir les besoins et les projets et former les bénévoles aux spécificités de la maladie d'Alzheimer et aux attitudes de communication.

< *Intention architecturale du Village landais Alzheimer*

> Exemple de Village Alzheimer

Un village intégré dans le tissu urbain et à l'architecture bienveillante

Le Village landais Alzheimer sera situé au sud-est de Dax et s'insérera dans le tissu urbain existant. Il sera facilement accessible en voiture et en transports en commun. Une liaison douce est prévue à l'ouest pour relier le terrain avec les quartiers résidentiels environnants. Le Village sera également proche de la gare TGV de Dax, ce qui est de nature à favoriser le développement de partenariats (notamment au sein de la filière Alzheimer).

Le Village s'inspirera de l'architecture traditionnelle landaise et fonctionnera comme un véritable village, sécurisé, mais ouvert sur l'extérieur (commerces, services et animations), avec des cheminements adaptés aux personnes à mobilité réduite et/ou présentant des troubles de l'orientation.

Un accompagnement personnalisé et le maintien de la vie sociale

Les résidents bénéficieront d'un accompagnement individualisé qui respectera leurs rythmes de vie et leurs goûts. Les 120 personnels (emplois temps plein) du Village landais Alzheimer, polyvalents et spécifiquement formés, présenteront une culture de l'accompagnement, notamment par l'attention portée à la mesure des capacités restantes de la personne malade pour ne pas la mettre en situation d'échec.

La vie y sera organisée « comme à la maison ». Les résidents seront hébergés dans des maisons de 7 à 8 chambres, équipées pour assurer leur sécurité. La communauté de vie favorisera la participation de chacun (malades et aidants) à la vie et aux tâches domestiques des maisonnées pour prolonger l'autonomie et la sociabilité.

Haute Qualité Environnementale, qualité paysagère et valorisation des ressources locales

Le projet vise la très haute performance sur la gestion de l'énergie, le confort hygrothermique des usagers et le maintien des performances environnementales à long terme.

Les caractéristiques naturelles du terrain et les végétaux existants seront préservés. Les trois étangs de l'espace boisé au sud du terrain seront mis en valeur pour structurer le parc. Les espaces paysagers et les jardins constitueront également un outil thérapeutique pour les résidents en proposant des ambiances et des usages différenciés aux résidents.

Pour la réalisation du projet, il sera fait majoritairement appel à la filière sèche, basée sur un recours accru au matériau bois sous toutes ses formes pour un chantier plus écologique et économique. Le bardage bois, en pin maritime, est issu de la filière bois locale.

Les premiers travaux d'aménagement ont débuté fin 2016 (aménagement d'un giratoire). L'ouverture du village est prévue pour 2019.

/// Adoption du Schéma départemental de l'enfance 2016-2022

« Nous menons une politique forte et innovante qui représente 44 M€ (12 % du budget de fonctionnement) .»

Gloria Dorval,
Conseillère départementale du canton Dax 2

Le contexte

Depuis 1985, année de la concrétisation de la décentralisation de la politique de protection de l'enfance, les Départements ont été confortés dans leurs missions de bouclier social des personnes les plus vulnérables. Le Conseil départemental des Landes, en consacrant chaque année 12 % de son budget à la protection de l'enfance, n'a cessé, ces dernières années, de diversifier son action et les modes de prises en charge pour prévenir, repérer, protéger et accompagner au mieux les enfants et les jeunes en souffrance.

Une dynamique d'innovation permanente

Ce nouveau Schéma landais de prévention et de protection de l'enfance pour les années 2016 à 2022 s'inscrit dans cette même dynamique d'innovation permanente et de qualité renforcée du service public rendu aux jeunes landais et à leurs familles.

Cinq objectifs :

- améliorer la prévention et le repérage des difficultés,
- mettre en œuvre des prises en charge garantissant une prise en compte de l'intérêt supérieur de l'enfant,
- favoriser l'insertion des jeunes sortant de l'aide sociale à l'enfance,
- adapter le fonctionnement des services aux nouveaux enjeux en matière d'enfance en danger,
- poursuivre les missions relatives à l'adoption.

Le nouveau schéma définit les axes prioritaires de cette politique publique en s'appuyant notamment sur une meilleure coordination de l'action de tous les professionnels - partenaires publics, associatifs, sanitaires, sociaux et médico-sociaux.

Diversifier l'offre d'accueil

Dans les Landes, des solutions d'hébergement extrêmement variées existent. Portées par des structures publiques, associatives et aux trois-quarts par des assistants familiaux, elles permettent, entre autres, de faire face à l'augmentation du nombre de mineurs non accompagnés accueillis.

L'individualisation des solutions d'accueil et de suivi va se poursuivre avec l'émergence de structures nouvelles entre 2016 et 2022. Ainsi, dès 2018, la MECSII (Maison d'enfants à caractère social avec soins intégrés) constituera un modèle de prise en charge sanitaire et socio-éducative pour des enfants victimes de troubles psychiques. Elle complétera ainsi l'initiative engagée depuis 2012 avec la création de l'Unité Bastide du centre hospitalier de Mont-de-Marsan, également partenaire du projet MECSII.

Dans la continuité du rapport Piveteau « zéro sans solution », le Département prend également part à l'expérimentation nationale « Réponse accompagnée pour tous » afin de trouver des solutions de prise en charge pour chaque jeune en situation de handicap.

Trouver des parrains pour les jeunes mineurs non accompagnés de l'ASE

Dès 2017, il sera proposé aux Landais volontaires de devenir « parrains » de jeunes mineurs non accompagnés pris en charge par le Service d'aide sociale à l'enfance (ASE). Par cet engagement, ils partageront leur quotidien, leurs passions, le temps d'un après-midi, d'une activité, d'un week-end ou davantage. Cet accueil dit « séquentiel » se conçoit comme une opportunité de créer des échanges entre des jeunes déracinés et isolés et des adultes souhaitant s'investir dans une forme nouvelle d'accueil.

Maison d'enfants > à caractère social Castillon à Tarnos

> Match de football lors de la manifestation « Place aux filles »

/// Manifestation « Place aux filles »

« La protection des femmes – mais également celle de leurs enfants – est au cœur des préoccupations du Département. »
Henri Emmanuelli,
Président du Conseil départemental des Landes

Le Département des Landes a élaboré il y a plusieurs années un plan d'action relatif aux violences faites aux femmes.

Dans ce droit fil, une première manifestation a eu lieu fin 2014 à Pontonx-sur-l'Adour. Une seconde édition a été organisée en 2016 à Saint-Paul-lès-Dax avec une journée de sensibilisation affichant des animations, des ateliers, des témoignages, des informations, des projections de films… dans un esprit ludique et convivial.

L'objectif est de promouvoir la place des filles dans les domaines sportif et culturel et aussi professionnel notamment dans des activités dites « masculines » et de sensibiliser les garçons à ces problématiques.

L'événement s'adresse principalement aux jeunes Landaises et Landais de 12 à 26 ans et au-delà.

/// Soutien des pratiques sportives

Soutien au sport santé

Le Stade Montois Omnisports a engagé en 2015 une réflexion visant à mettre en lien sport et santé. Le projet permet de proposer, en collaboration avec les médecins généralistes et les cardiologues de l'agglomération du Marsan, une offre sportive adaptée et orientée « Loisirs – Santé » grâce à la création d'une section ad hoc. Cette offre sera destinée aux personnes atteintes d'obésité, de diabète non insulinodépendant et aux malades cardiaques stabilisés.

Le projet fait l'objet d'un partenariat large et du soutien, outre celui de la Région et de la ville de Mont-de-Marsan, de l'Agence régionale de santé (ARS) et de la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM).

Le projet intègre par ailleurs une composante sociale autour d'une pratique « hors compétition », destinée à des personnes en situation de précarité.

Afin d'accompagner la première année de mise en œuvre de ce projet, le Département a alloué une subvention de 3500 € au Stade Montois Omnisports.

< Journée UNSS à Léon

Soutien au sport scolaire

Le sport scolaire repose sur 3 entités soutenues financièrement par le Département :

- L'USEP (Union sportive des écoles primaires) qui soutient la pratique sportive dans le 1er degré,
- L'UNSS (Union nationale du sport scolaire) qui soutient la pratique sportive dans les collèges et lycées,
- L'UFOLEP (Union Française des œuvres laïques d'éducation physique) qui prolonge l'action de l'USEP par la promotion de l'éducation par le sport.

Par ailleurs, le Département soutient les comités et structures départementales (12 en 2016) qui s'engagent à intervenir en milieu scolaire par l'animation de sections sportives ou la mise en place de journées découvertes. En 2016, ces journées ont concerné plus de 20 000 élèves relevant du 1er degré, des collèges et des lycées.

Le Conseil départemental apporte également un soutien financier aux associations sportives des collèges et lycées engagés dans le championnat de France UNSS.

Itinérance

L'itinérance « douce » (marche, vélo, cheval…) est un des supports importants pour la valorisation de la découverte touristique du département. C'est aussi une pratique qui contribue aux enjeux de santé publique.

À l'occasion des 30 ans de mise en œuvre du PDIPR (Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée) dans les Landes et ses 3 500 km balisés, le Département a organisé en 2016 la « Fête du pied aux sentiers landais ».

Dans le cadre de cette année festive autour de la randonnée, ont été accueillis plus de 5 500 personnes, et proposées 75 animations.

Cette manifestation a été l'occasion de mettre en avant les partenaires notamment les Comités départementaux de la randonnée pédestre, du tourisme équestre et du cyclotourisme, la Société landaise des amis de Saint-Jacques et d'études compostellanes et le Comité départemental du tourisme des Landes ainsi que le réseau des offices de tourisme, les Communes et Groupements de communes.

< Manifestation « Fête du Pied aux sentiers landais » à Dax, octobre 2016

< Sara Baras, Arte Flamenco 2016

/// Les Landes, terre de festivals

Chaque année, une quarantaine de festivals sont aidés par le Département des Landes, qui consacre près de 1 M€ au soutien à la diffusion du spectacle vivant et des arts visuels sur l'ensemble du territoire landais.

Parmi eux, des évènements phares, désormais de portée nationale comme Musicalarue à Luxey ou encore le festival de cinéma de Contis…

Théâtre, musique, arts du cirque et de la rue, cinéma, photographie et arts plastiques : toutes les disciplines artistiques sont représentées et chaque année, de nouveaux évènements voient le jour à l'initiative des collectivités locales ou des associations.

En outre, depuis 28 ans, le Département organise, à Mont-de-Marsan, Arte Flamenco, festival de renommée internationale pour tous les amateurs de cet art authentique, généreux et festif.

< Festival Musicalarue à Luxey

CONTRIBUTION DES ACTIONS SÉLECTIONNÉES AUX FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lancement du Village landais Alzheimer

- épanouissement de tous les êtres humains : lieu ressource pour l'ensemble des acteurs médicaux et médico-sociaux ainsi que pour les aidants ;
- cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations : poursuite du mode de vie de la personne accueillie dans un environnement sécurisé ;
- lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère : démarche haute qualité environnementale ;
- préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources : intégration paysagère du Village.

Adoption du Schéma départemental de l'enfance 2016-2022

- épanouissement de tous les êtres humains : prévenir, repérer, protéger et accompagner au mieux les enfants et les jeunes en souffrance ;
- cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations : solidarité avec les plus jeunes du territoire.

Soutien des pratiques sportives

- épanouissement de tous les êtres humains : contribution aux enjeux de santé publique ;
- cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations : ouverture à l'autre ;
- préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources : découverte du patrimoine naturel landais lors de pratiques de sport de pleine nature.

Manifestation « Place aux filles »

- épanouissement de tous les êtres humains : sensibilisation à la protection des populations ;
- cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations : soutien aux initiatives locales.

Les Landes, terre de festivals

- épanouissement de tous les êtres humains : propositions diverses adaptées à tous les publics ;
- cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations : soutien à la diversité culturelle, à la diffusion du spectacle vivant et des arts visuels.

2

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

Notions clés
→ Inclusion sociale et accès à l'emploi pour tous
→ Logement et politique foncière
→ Urbanisme et cadre de vie
→ Rénovation urbaine et revitalisation rurale

Recréer et renforcer le lien entre les individus et les territoires est essentiel en termes de développement durable. Il s'agit de s'assurer que le partage des richesses ne se fait pas au détriment des plus démunis, des générations futures et des territoires voisins ou lointains.

Le Département des Landes et La Poste s'associent au service du « Mieux-vieillir »

> « Le projet s'appuie sur des outils technologiques mais nous n'oublions pas la dimension humaine. Cet équilibre est essentiel dans la réussite de l'opération. »
>
> Monique Lubin,
> Vice-Présidente du Conseil départemental et
> Conseillère départementale du canton Chalosse Tursan

Pour prévenir la perte d'autonomie et favoriser le soutien à domicile, le Département des Landes et le Groupe La Poste qui développe déjà des services pour faciliter le quotidien des personnes âgées se sont engagés dans une expérimentation conjointe débutée en fin d'année 2016.

Il s'agit d'un dispositif de suivi et d'assistance personnalisée de la personne vulnérable (âgée ou handicapée) unissant accompagnement humain et innovation technologique (téléassistance, pilulier électronique, accompagnement sur-mesure).

Une phase test a été lancée en décembre 2016 en Chalosse auprès de volontaires pour une durée d'un an.

Il prend en compte les dimensions suivantes :
- la sécurité du domicile et de la personne,
- la communication entre les acteurs de l'écosystème local,
- le lien social et les loisirs,
- la stimulation cognitive,
- l'amélioration de la vie quotidienne.

Conçu comme adaptable aux difficultés et aux demandes de la personne, il sera donc différencié selon les publics.

L'accompagnement humain restera essentiel durant toutes les phases de déploiement du dispositif. La phase de pré-visite du bénéficiaire par une équipe dédiée à l'analyse des besoins pourra être assurée au titre de la prévention de la perte d'autonomie.

Une charte pour combattre la solitude

L'isolement des personnes âgées et des personnes handicapées est reconnu nationalement comme un des facteurs importants de désocialisation, entraînant une perte d'autonomie.

Autour du Schéma landais en faveur des personnes vulnérables 2014-2020, l'initiative d'une charte « Solidaire contre la solitude » a été validée ; ce document incitatif est soutenu par les principaux acteurs associatifs de ce secteur :
- l'Union départementale des associations familiales,
- la Fédération des Landes générations mouvement « Les Aînés Ruraux ».

Des bénévoles individuels se sont également engagés et se constituent en réseau afin d'assurer un maillage territorial.

< *Service du « Mieux-vieillir »*

> Le Pacte territorial d'insertion

/// Le Pacte territorial d'insertion (PTI) Landes 2016-2020

Le Département a signé le 29 novembre 2016 son second Pacte territorial d'insertion (PTI) Landes 2016-2020, avec ses partenaires :

- l'État,
- la Région Nouvelle-Aquitaine,
- la Caisse d'allocations familiales (CAF),
- la Mutualité sociale agricole (MSA),
- Pôle Emploi, la Mission locale des Landes,
- l'Union départementale des centres communaux d'action sociale-centres intercommunaux d'action sociale (CCAS-CIAS),
- l'Association des maires des Landes, l'Agence régionale de santé (ARS),
- la Maison landaise des personnes handicapées (MLPH),
- l'Union départementale des associations familiales (UDAF),
- Association DEPHIE Cap Emploi (Développement pour l'emploi des personnes handicapées et l'insertion dans l'entreprise),
- le Comité de bassin d'emploi du Seignanx.

Le PTI Landes 2016-2020 s'inscrit dans le cadre de la Stratégie Europe 2020, qui consiste à réduire d'environ 8000 le nombre de personnes touchées ou menacées par la pauvreté ou l'exclusion sociale dans le département, dans le cadre du Plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale ainsi que dans le cadre de la Garantie pour la jeunesse.

Ce pacte s'inscrit résolument dans le cadre du développement durable au travers de ses trois orientations stratégiques.

Orientation 1 - Accompagner les publics en situation de fragilité et/ou éloignés de l'emploi

Le PTI Landes 2016-2020 vise à améliorer l'accompagnement des personnes en situation de précarité (jeunes, seniors, mono parents, bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA), demandeurs d'emploi, personnes en situation de handicap en recherche d'emploi), tout au long de leur parcours vers l'emploi.

Orientation 2 - Soutenir et développer l'offre d'insertion

Le PTI Landes 2016-2020 encourage le développement de projets innovants sur les territoires, dans le respect des normes environnementales et d'une évaluation minutieuse de chaque action (suivi des résultats, quantité des déchets évités/valorisés par an, produits des ventes de la recyclerie/an, taux de fréquentation par le public/an…) tels que :

- soutien d'actions de lutte contre le gaspillage alimentaire :
  - « l'Estanquet des familles » distribue quotidiennement, depuis février 2016, une vingtaine de plateaux repas élaborés à partir de surplus de production alimentaire de l'Unité de centralisation de repas de l'hôpital de Dax.
- soutien au développement d'épiceries sociales et solidaires :
  - deux épiceries sociales ont ouvert en 2016 à Hagetmau et Maylis afin de permettre à des personnes en précarité d'acheter des produits alimentaires à des prix adaptés à leur budget.
- soutien au développement des structures d'Insertion par l'activité économique dans l'économie circulaire (circuits courts) et sociale :
  - inauguration de 3 recycleries cofinancées par le Fonds social européen (FSE) à Aire-sur-l'Adour, Hagetmau et Soustons,
  - ouverture d'un garage solidaire à Mont-de-Marsan,
  - création d'une plateforme mobilité sur le sud du département.

Orientation 3 - Co-construire une nouvelle gouvernance

Le PTI réévalue la gouvernance des politiques d'insertion dans le département, dans le respect de la démarche de l'Etat Agille (Améliorer la gouvernance et développer l'initiative locale pour mieux lutter contre l'exclusion) de façon à simplifier le pilotage et rapprocher les instances de décision.

> *Service du « Mieux-vieillir »*

/// Pack XL : s'engager pour les jeunes

Le Conseil départemental poursuit sa politique en faveur des jeunes landais et a lancé le Pack XL Jeunes dès la rentrée de septembre 2016. Voté lors du budget 2016, il compte trois mesures principales dont le montant prévisionnel s'élève à 0,53 M€ en 2016.

Chèque-sport

« Le chèque-sport est aussi destiné à déclencher des envies chez les jeunes de 11-12 ans. »
Henri Bedat,
Conseiller départemental du canton Dax 1

Le chèque-sport est destiné aux élèves de 6e (et équivalents, les jeunes en établissement médico-social par exemple), dont la famille est domiciliée dans les Landes.

Une aide forfaitaire de 50 € (ou 75 € dans le cas de deux licences) est versée directement à la famille, sous réserve que le jeune soit inscrit et licencié dans un club sportif landais affilié à une fédération sportive ou dans une association sportive scolaire relevant de l'Union nationale du sport scolaire (UNSS) et située dans les Landes.

Quelque 4 500 jeunes sont potentiellement concernés.

Aide à la complémentaire santé

Lors de l'année universitaire 2016-2017, les étudiants boursiers peuvent bénéficier d'une aide à la souscription d'une « complémentaire santé ». D'un montant forfaitaire de 100 €, elle sera versée directement à l'étudiant.

L'aide concerne les étudiants boursiers jusqu'à 30 ans, disposant d'une domiciliation parentale ou personnelle dans les Landes et ne bénéficiant pas par ailleurs d'une couverture santé complémentaire.

Aide au permis de conduire

L'aide au permis de conduire sera accordée aux jeunes au titre d'un engagement citoyen. Pour en bénéficier, ils devront donc réaliser ou justifier la réalisation d'une mission de service civique, d'un service volontaire européen d'au moins 6 mois, d'un mandat de Conseiller départemental jeune, d'un mandat au sein d'une association d'enfants citoyens ou d'une junior association.

Le bénéfice de l'aide pourrait être élargi à d'autres situations, dans le cas d'engagements significatifs et reconnus comme tels par le Département et ses partenaires.

Cette aide est d'un montant maximal de 750 € selon les situations des candidats, évalués par une commission ad hoc.

CONTRIBUTION DES ACTIONS SÉLECTIONNÉES AUX FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Département des Landes et La Poste s'associent au service du « Mieux-vieillir »

- épanouissement de tous les êtres humains : prévenir la perte d'autonomie et favoriser le soutien à domicile ;
- cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations : faciliter le quotidien des personnes âgées.

Une charte pour combattre la solitude

- épanouissement de tous les êtres humains : prévenir la perte d'autonomie ;
- cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations : lutter contre l'isolement des personnes âgées et des personnes handicapées ;

Pacte territorial d'insertion (PTI) Landes 2016-2020

- épanouissement de tous les êtres humains : améliorer l'accompagnement des personnes en précarité tout au long de leur parcours vers l'emploi ;
- cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations : encourager le développement de projets innovants sur les territoires ;
- préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources : respect des normes environnementales des projets accompagnés.

Pack XL : s'engager pour les jeunes

- épanouissement de tous les êtres humains : insertion sociale facilitée pour les jeunes ;
- cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations : s'engager pour les jeunes.

AGRO
CAMPUS
CHNOPÔLE AGROLANDES
GRO-CAMPUS

Dynamiques de développement selon des modes de production et de consommation responsables

Notions clés
- → Promotion de l'économie solidaire
- → Recours aux écolabels et à la certification environnementale
- → Actions visant la modification des comportements de consommation
- → Développement d'une politique d'achats responsables

Un système économique durable se doit d'orienter le progrès technique et les évolutions sociales en vue d'assurer une juste distribution des richesses.

Futur technopôle Agrolandes : soutien au développement des activités agro-alimentaires et chimie verte

« Agrolandes, c'est l'innovation, la recherche, l'échange et le partage des technologies qui vont faire la croissance de demain et les nouveaux emplois. »
Thierry Zurcher,
Vice-président d'Agrolandes Développement

Le contexte

Le Technopôle Agrolandes sera positionné sur une réserve foncière de 90 hectares sur la commune de Haut-Mauco, et s'organisera de la façon suivante :
- une pépinière d'entreprises, appelée « Agrocampus » : ce bâtiment (campus), d'une surface de plus de 1 600 m², sera le « centre névralgique » du site et la première « brique » du Technopôle.
- Vitrine de la zone, l'Agrocampus accueillera l'équipe d'animation et d'administration de la pépinière.
- Près de 1 000 m² seront destinés à l'accueil d'activités industrielles via une pépinière (bureaux et ateliers) qui permettront le déploiement d'activités Recherche et Développement – Innovation.
- le Technopôle affichera des compétences autour du concept « de la ferme du futur vers les nouveaux produits du territoire » associé au concept d'économie circulaire. Seront notamment abordés les thèmes suivants : la bioraffinerie, les énergies renouvelables, la transformation agro-alimentaire et la partie amont/agricole.
- un parc d'activités.

Des objectifs durables

Tant par leurs conceptions que leurs objectifs, les équipements prévus dans le cadre de cet « Agrocampus » répondent aux enjeux du développement durable.

Au cœur de la réflexion, la promotion d'un nouveau mode de production agricole et agroalimentaire plus économe des ressources naturelles, limitant les intrants en amont et les déchets ultimes en aval, est un des enjeux majeurs. Le modèle recherché se doit également de promouvoir l'efficacité économique, la durabilité du modèle et le respect du consommateur.

2015 a été l'année de lancement de cet ambitieux projet et celui du lancement de la conception de l'Agrocampus qui doit être dans sa réalisation et sa conception le reflet des ambitions affichées en matière de développement durable par le projet Agrolandes.

Une démarche collective

La gouvernance et l'organisation générale du Technopôle sont portées par :
- le Syndicat mixte Agrolandes qui a pour objet le portage foncier et immobilier ainsi que l'aménagement de l'ensemble du périmètre de la zone ;
- le Groupement d'intérêt public (GIP) Agrolandes Développement, créé par arrêté préfectoral du 13 novembre 2015, dédié à l'animation, la gestion fonctionnelle et le développement du Technopôle ;
- l'association Agrolandes Entreprises, créée en septembre 2015, qui regroupe à ce jour 38 entreprises landaises, des filières agroalimentaires et de la chimie verte, actionnaires et codécideurs du GIP Agrolandes Développement.

Le GIP Agrolandes Développement regroupe les membres suivants :
- le Département des Landes,
- la Communauté de communes Cap de Gascogne,
- la Chambre d'agriculture des Landes,
- la Chambre de commerce et d'industrie des Landes,
- la Chambre de métiers et de l'artisanat des Landes,
- l'Association Agrolandes Entreprises,
- la Caisse régionale de Crédit Agricole mutuel d'Aquitaine.

Le Département a apporté sa contribution au capital social du GIP à hauteur de 550 000 €.

< Projet architectural Agrocampus © Nathalie Larradet architecte

> Agricolocal, collège de Tartas

< Manifestation « Toqués de canard » à Paris

/// Agrilocal 40, les producteurs locaux en un clic

« Travailler avec les producteurs locaux en circuit court, ça crée une dynamique sur notre territoire. »
Vincent Lesperon,
Maire de Saint-Yaguen

Développer les circuits courts

Le Conseil départemental des Landes souhaite développer les circuits courts d'approvisionnement dans la restauration collective, à la fois pour répondre aux attentes des familles, mais aussi soutenir la production alimentaire locale.

En partenariat avec la profession, le Département a lancé une plate-forme Internet, agrilocal40.com. Cette initiative doit permettre la valorisation des produits sous signes officiels de qualité, les produits bio et garantir la traçabilité des produits consommés.

Agrilocal40 est une plate-forme de mise en relation simple et immédiate entre fournisseurs locaux (producteurs, artisans bouchers-boulangers, coopératives, entreprises agroalimentaires,…) et acheteurs (établissements scolaires dont les collèges landais, maisons de retraite, restaurants, villages vacances, …), sans intermédiaire.

Elle permet un développement local de l'agriculture avec des circuits courts limitant les intermédiaires, un approvisionnement de proximité écoresponsable et de qualité et une sécurisation de la commande publique.

Extension à tout le département

Après 6 mois d'expérimentation en Pays tarusate, agrilocal40. com est, depuis septembre 2016, ouvert à l'ensemble des acteurs (publics et privés) du département des Landes.

/// Soutien à la filière avicole

Afin de venir en aide aux différents acteurs de la filière avicole (amont et aval), touchés par l'épizootie de l'Influenza aviaire, le Département a décidé de mettre en place plusieurs types de soutien.

Dans un premier temps, il a octroyé 637 500 € sous forme d'avances remboursables à 3 couvoirs landais.

Parallèlement, 522 000 € ont été engagés pour soutenir 242 éleveurs dans la mise en place d'équipements de biosécurité et d'aménagement des bâtiments ; cet effort sera poursuivi en 2017.

« La solidarité et notre engagement à lutter contre cette crise ne doivent pas faiblir. »
Henri Emmanuelli,
Président du Conseil départemental des Landes

Le Conseil départemental des Landes a également décidé d'attribuer plus de 610 000 € d'aides en faveur de 54 établissements landais de l'aval de la filière avicole confrontés au recours à l'activité partielle (indemnisation de 2 € par heure d'activité partielle autorisée).

Dans ce contexte, après 6 mois de crise de l'Influenza aviaire, le Département des Landes a souhaité célébrer le canard, produit aussi noble que populaire.

Annoncé comme l'un des évènements de la 6e Fête de la Gastronomie mettant en avant le terroir et le patrimoine culinaire des Français, la manifestation « Toqués de canard » a réuni, dans les jardins du Palais Royal à Paris, les plus grands chefs étoilés autour de joutes culinaires pleines de créativité, afin de réinventer la cuisine du canard.

Pendant toute une journée, petits et grands ont pu également apprendre à réaliser une terrine de foie gras ou des conserves maison, tout en prenant le temps de goûter et de déguster ce produit d'exception qui était cuisiné par une trentaine de nos meilleurs chefs venus de toute la France.

< Manifestation « Toqués de canard » à Paris

/// Promotion de l'Economie sociale et solidaire

Le contexte

En 2014, l'Economie sociale et solidaire (ESS) dans les Landes concernait 10 077 salariés, soit 10,1% de l'emploi salarié, 283 M€ de rémunérations brutes et 1 545 établissements employeurs.

Au titre de ses différentes politiques (solidarité, culture, éducation-jeunesse, initiatives économiques, logement, tourisme, agriculture, environnement,…), le Département soutient l'ESS à hauteur de 71 M€/an pour plus de 750 structures associatives et coopératives.

Les associations représentant 85% des structures de l'ESS constituent les bénéficiaires principaux des aides du Département, notamment dans les domaines sociaux, de l'insertion, de la culture et de l'éducation.

Participation au plan d'action de la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire d'Aquitaine (CRESS)

En 2016, grâce aux opportunités offertes par les fonds européens (FSE : Fonds social européen, LEADER : Liaison entre actions de développement de l'économie rurale et FEDER : Fonds européen de développement économique et régional), le Département, en collaboration avec la CRESS, s'est engagé sur un plan d'actions s'articulant autour :

- d'un travail spécifique en direction des jeunes pour le développement des projets coopératifs type « coopérative jeunesse de service »,
- d'un axe de développement de l'économie et de l'emploi par la mise en réseau et le recensement des structures de l'ESS sur le territoire ainsi que par l'accompagnement des porteurs de projets,
- d'une démarche globale de promotion de l'ESS.

Participation à l'appel à projets « Cap Amorçage »

Ce dispositif permet de financer les projets collectifs d'associations et coopératives impliquant une création d'activité dans le domaine de l'économie sociale et solidaire, et qui visent à combler les insuffisances du maillage des territoires. Il est piloté par Aquitaine Active, une association régionale cofinancée par le Fonds social européen et les contributions des collectivités associées, dont le Département par une subvention de 5 000 €.

Ce dispositif soutient ces nouvelles activités en amont de leur démarrage (phase d'étude-action et projet opérationnel), les projets étant retenus par un « comité de sélection » composé de chaque partenaire co-financeur.

> *Labour d'un champs par l'âne Abil*

< *Les Jardins de Nonères*

Pôle territorial de coopération économique (PTCE) Jeun'ESS

Dans le sillage de Landes Imagin'Actions, de nombreuses initiatives innovantes, portées par des jeunes landais, se sont structurées et essaiment sur le territoire landais. Elles reposent sur des lieux développant une activité d'animation locale à travers de multiples activités : numérique, agroécologie, pratiques artistiques, tourisme social, éco-construction, accompagnement à l'entreprenariat…

Fruit d'une vision engagée de leur territoire et d'une culture de coopération au niveau local, ces structures souhaitent aujourd'hui contribuer activement à l'accompagnement de la professionnalisation des jeunes dans une économie sociale, solidaire et durable.

Entre délégations de services publics (éducation, culture et social) et prestations propres (production maraîchère, formations, animations…), leurs modèles économiques se caractérisent par un taux d'autofinancement important (plus de 50 % en moyenne pour des structures de moins de 5 ans) et une vitesse de développement rapide (création d'emplois et de postes de volontariat civique permanent).

A l'appui de ce constat, l'association « C koi ça » (Rion-des-Landes) a engagé le développement d'un espace de mutualisation, de formation, de réflexion et d'accompagnement de ces acteurs, démarche soutenue entre autres par le Département.

/// Libre cueillette aux Jardins de Nonères

Cette année a été marquée par le lancement d'une nouvelle activité à l'entreprise adaptée : la libre cueillette des fruits et légumes. Les clients peuvent désormais récolter eux-mêmes des produits frais sur le grand potager biologique.

De plus, depuis un an, les Jardins de Nonères accueillent un âne du Poitou. Celui-ci est utilisé par les salariés handicapés pour le labour des parcelles de maraîchage biologique. Le fait de diriger un animal responsabilise les personnes en situation de handicap.

Ouverte en 1990, l'Entreprise adaptée départementale accueille 51 salariés dans un secteur essentiellement agricole. Elle fait partie des entreprises du marché du travail dont la spécificité est d'employer majoritairement des travailleurs handicapés. Le site de Nonères abrite également un Établissement et service d'aide par le travail (ESAT) qui accueille 39 ouvriers handicapés.

Toutes les productions sont destinées à la vente directe aux particuliers, entreprises et établissements publics.

< Projet architectural Agrocampus
© Nathalie Larradet architecte
(vue d'ensemble)

CONTRIBUTION DES ACTIONS SÉLECTIONNÉES AUX FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Futur technopôle Agrolandes : soutien au développement des activités agroalimentaires et chimie verte

- cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations : création d'emplois ;
- dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables : valorisation et structuration d'une filière économique locale ;
- préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources : limitation des intrants en amont et des déchets ultimes en aval du mode de production agricole et agroalimentaire.

Agrilocal 40, les producteurs locaux en un clic

- cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations : valorisation des filières locales via les circuits courts ;
- dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables : mettre en lien producteurs prioritairement landais et entreprises de l'agroalimentaire ;
- préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources : promotion des circuits courts.

Soutien à la filière avicole

- cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations : solidarité envers les professionnels de la filière ;
- dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables : promotion d'une filière économique locale.

Promotion de l'Economie sociale et solidaire

- épanouissement de tous les êtres humains : lutte contre l'exclusion ;
- cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations : favoriser l'emploi ;
- dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables : soutien des structures et des initiatives locales.

Libre cueillette aux Jardins de Nonères

- épanouissement de tous les êtres humains : programme de socialisation autour de l'apprentissage ;
- cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations : accès à l'emploi pour des travailleurs handicapés ;
- dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables : structure d'économie sociale et solidaire ;
- préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources : production de maraîchage biologique.

4

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

Notions clés
- → Plan climat-air-énergie territorial
- → Promotion des énergies renouvelables
- → Maîtrise des consommations et de la demande en énergie
- → Déploiement des modes de transports moins émetteurs de gaz à effet de serre

Atténuer la contribution du territoire au phénomène du changement climatique et adapter le territoire aux effets de ce dernier sont les enjeux auxquels entend répondre le Département.

Le Département des Landes a adopté en 2014 son Plan climat Air-énergie territorial (PCAET) qui vise à décliner en actions opérationnelles la stratégie de la collectivité pour lutter contre le changement climatique. Il s'agit de réduire les émissions de gaz à effet de serre générées par son activité et adapter le territoire à ce changement.

Composé de 29 actions, il s'articule autour des 4 enjeux suivants :
- réduction des émissions liées aux déplacements (9 actions) ;
- réduction de la dépendance énergétique du bâti (5 actions) ;
- soutien et développement de l'économie locale et des services de proximité (6 actions) ;
- adaptation du territoire aux changements climatiques (9 actions).

> Inauguration de l'aire de covoiturage et de l'arrêt accessible aux personnes à mobilité réduite XL'R « Tartas/Ville Haute » à Tartas

Inauguration de l'aire de covoiturage et de l'arrêt XL'R « Tartas/Ville Haute »

> « Il s'agit du premier des 40 arrêts prioritaires du réseau XL'R à être accessible aux personnes à mobilité réduite. »
>
> Dominique Degos,
> Conseillère départementale du canton Pays Morcenais Tarusate

En 2015, le Conseil départemental des Landes a réalisé le Schéma directeur d'accessibilité programmée de son réseau de transport public interurbain. L'arrêt situé au rond-point de Bégaar sur la commune de Tartas a été défini comme arrêt prioritaire dans cette démarche et a été inauguré le 21 décembre 2016.

En 2016, 5 000 montées ont été enregistrées à l'arrêt du rond-point de Bégaar desservi par la ligne n°1 du réseau XL'R, Mont-de-Marsan/Dax, qui représente annuellement 70 000 voyages, soit 30 % de la fréquentation totale du réseau.

Devant l'impossibilité technique de réaliser les travaux sur l'emplacement existant et la difficulté d'accéder à ce dernier, la ville de Tartas et les services du Département ont convenu du transfert de cet arrêt à la Ville Haute.

La maîtrise d'œuvre de cet aménagement a été assurée par les services du Département et les travaux ont été réalisés sous maîtrise d'ouvrage communale avec un cofinancement du Département d'un montant de 30 755 € dont 18 200 € au titre des travaux de mise en accessibilité et 12 555 € pour le réaménagement et l'agrandissement de l'aire de covoiturage (32 places VL et une place Personne à mobilité réduite).

Cet aménagement multimodal s'intègre dans la politique de mobilité du Département, privilégiant le covoiturage et les transports en commun. C'est d'ailleurs à cet arrêt que se situe la correspondance pour Rion-des-Landes.

L'arrêt « Tartas/Ville Haute » est le premier des 40 arrêts prioritaires du réseau XL'R à être rendu accessible aux personnes à mobilité réduite.

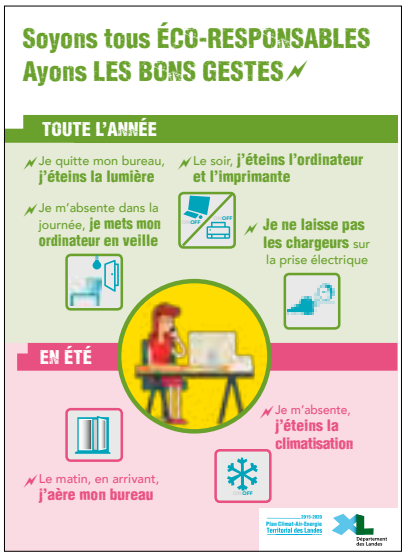

> Affiches de campagne du Conseil départemental des Landes pour réduire la facture énergétique (hiver et été)

/// Développer l'infrastructure pour la mobilité électrique sur le territoire

Dans le cadre de sa compétence « infrastructures de charge pour véhicules électriques » et en sa qualité d'autorité organisatrice d'un réseau public d'électricité, le SYDEC (Syndicat mixte départemental d'équipement des communes) des Landes a décidé d'assurer la maîtrise d'ouvrage du déploiement et de l'exploitation des bornes de charge dans les espace publics des Landes.

Cette volonté fait suite à une étude du potentiel de ce déploiement dans les Landes, réalisée en 2015 (public cible, typologie des bornes, répartition géographique…) et à l'opportunité de l'appel à manifestation d'intérêt national destiné à encourager le développement des véhicules électriques en France et permettant de mobiliser des cofinancements de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie). Pour un coût total de l'investissement estimé à 1 990 000 € HT, le Département apportera sa contribution à hauteur de 398 000 €, l'ADEME (687 000 €), la Région Nouvelle-Aquitaine (401 940 €), les EPCI (105 060 €) ainsi que le SYDEC 40 (509 000 €).

89 bornes de recharge seront installées dont les premières en 2017.

/// Performance énergétique et énergies renouvelables pour les bâtiments départementaux

Le Département a engagé un vaste programme de réduction de la consommation énergétique de ses bâtiments et par ricochet des émissions de gaz à effet de serre générées par la Collectivité.

Cinq leviers d'action ont été identifiés :

- travaux d'investissement sur le bâti (isolation thermique, changement de menuiseries ou de chaudières),
- travaux de maintenance (réglages),
- optimisation des contrats d'abonnement (électricité notamment),
- acquisition de matériel bureautique plus « éco-performant »,
- sensibilisation et responsabilisation des usagers.

Une campagne d'information a été déployée auprès des agents du Département sur des bons gestes à adopter pour avoir une meilleure gestion des énergies dans leur environnement de travail.

Elle vise les consommations d'énergie engendrées par le matériel bureautique (20 %), du chauffage et du rafraîchissement (50 %), de l'éclairage (20 %) et d'un poste « divers » (photocopieur, cumulus…) équivalent à 10 %.

< Inauguration aire de covoiturage en decembre 2016 à Tartas

Filière énergie bois

La filière énergie bois initiée par le Département en 1988, ce sont aujourd'hui 14 sites en fonctionnement, gérés en régie par la Collectivité, que ce soit en matière d'approvisionnement, de conduite et de maintenance.

Ils sont répartis sur le patrimoine immobilier de la Collectivité. Le fonctionnement annuel de ces sites représente une production de 3 930 MWh de chaleur pour une consommation de 5 800 m^3 de combustible bois sous forme de plaquettes.

Le développement de la filière devrait se poursuivre avec la réalisation d'un quinzième site lors de la création du futur collège d'Angresse.

Les travaux les plus importants et permettant d'améliorer la maîtrise des dépenses énergétiques du patrimoine immobilier de la Collectivité ont été menés.

/// Qualité de l'air : surveillance et information dans les Landes

La surveillance de la qualité de l'air sur le département des Landes est assurée par l'association Atmo Nouvelle-Aquitaine (anciennement AIRAQ) à l'aide de 3 stations fixes mesurant 24 h/24 les niveaux des différents polluants réglementés : Dax pour la pollution urbaine ; Tartas pour la pollution industrielle et Mont-de-Marsan pour la pollution liée au trafic automobile.

Le Département, membre de l'association depuis 2002 a intégré cette démarche dans son Plan climat-air-énergie territorial.

Conformément aux dispositions de l'arrêté préfectoral du 9 décembre 2014, le Département relaie l'information des pollutions atmosphériques auprès de la population et de ses agents (affiches, intranet, internet).

CONTRIBUTION DES ACTIONS SÉLECTIONNÉES AUX FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Inauguration de l'aire de covoiturage et de l'arrêt XL'R « Tartas/Ville Haute »

- épanouissement de la population landaise : confort de déplacements ;
- cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations : favoriser le pouvoir d'achat ;
- lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère : réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Développer l'infrastructure pour la mobilité électrique sur le territoire

- cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations : accompagner la transition énergétique des territoires ;
- lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère : réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Performance énergétique et énergies renouvelables pour les bâtiments départementaux

- lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère : réduire les émissions de gaz à effet de serre ;
- préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources : adaptation du territoire face au changement climatique et valorisation de ressources locales.

Qualité de l'air : surveillance et information dans les Landes

- épanouissement de la population landaise : protéger la santé des personnes ;
- lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère : sensibiliser à la qualité de l'air.

Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

Notions clés
- → Préservation de la diversité des habitats écologiques et des paysages
- → Lutte contre les pollutions des milieux
- → Méthodes agronomiques et systèmes de production durables
- → Accès pour tous à un environnement de qualité

Dans les Landes, le patrimoine naturel et paysager contribue à l'identité, la qualité et l'attractivité du territoire. Conscient de cette richesse et de sa nécessaire protection, le Département a engagé une politique globale en matière de protection de l'environnement conformément à ses compétences légales (Espaces naturels sensibles, sports de nature, plans déchets…) mais aussi en intégrant cette finalité dans ses différentes politiques publiques (agriculture, environnement, tourisme, entretien des routes…).

/// Six ans de politiques en faveur des Espaces naturels sensibles et des cours d'eau

2016 a été marquée d'une part, par l'adoption des bilans de 6 années de politique départementale (2010–2015) en faveur des Espaces naturels sensibles et en matière de gestion et valorisation des cours d'eau et d'autre part, par la consultation des partenaires et acteurs du territoire sur leurs attentes et les enjeux de ces deux grandes thématiques pour les prochaines années.

Ainsi, présentés en Comité consultatif, puis adoptés à l'unanimité lors de la séance plénière du Budget primitif 2016, les bilans des deux Schémas départementaux se traduisent par :
- 8 630 hectares labellisés Espaces naturels sensibles (dont 92,4 % en zone humide), répartis en 81 sites sur 78 communes landaises ;
- 3 020 hectares appartenant au Département dont 97 % sont couverts par un plan de gestion (programme pluriannuel d'objectifs et d'actions) ;
- plus de 1 000 000 € par an en moyenne (de 2010 à 2015) consacrés à l'entretien, le suivi écologique et l'aménagement (pour l'accueil du public) de ces sites ;
- 5 092 animations de découverte du patrimoine naturel landais réalisées auprès de 114 000 personnes (scolaires et tout public) ;
- la couverture totale de chaque bassin versant du territoire départemental par 16 structures compétentes en matière de gestion de cours d'eau et permettant d'assurer une cohérence d'actions de l'amont vers l'aval et une solidarité de bassin versant ;
- 282 050 € dépensés par an en moyenne par le Département pour le soutien financier aux travaux des gestionnaires de cours d'eau.

Les consultations menées au cours de l'année 2016, qui seront poursuivies en 2017 sur des aspects très ciblés, doivent permettre au Département d'adopter ses nouvelles orientations politiques pour les 5 prochaines années 2017-2021.

< Étang du Born

> *Les collèges publics landais s'engagent pour réduire les déchets.*

> *Affiche de l'opération «L'Éco-tribu ; mon collège passe au vert »*

/// Le projet Sylv'Adour lauréat

Sylv'Adour, opération de remise en production de parcelles forestières, de valorisation des peuplements et de récolte de bois sur le territoire forestier de l'Adour, fait partie des 19 lauréats de l'édition 2016 de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Dynamic Bois » du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer. Il vise à accélérer l'utilisation du bois dans les chaufferies.

Ce projet d'un montant de 1,85 M€ est soutenu financièrement par le Département à hauteur de 270 000 € sur trois ans et par l'ADEME à hauteur de 619 000 €.

Un projet fédérateur

Ce projet partenarial est porté par l'Alliance forêt bois, l'association des Entrepreneurs de travaux forestiers (ETF) d'Aquitaine, le Centre régional de la propriété forestière (CRPF), la Chambre d'agriculture des Landes, le Conseil départemental des Landes, l'Office national des forêts et l'Office national des forêts énergie, opérateurs landais candidats à l'appel à manifestation d'intérêt « Dynamic Bois ».

/// « L'Eco-Tribu : Mon collège passe au vert »

Depuis 2005, le Département des Landes s'est engagé dans un programme de prévention des déchets structuré autour de 10 actions, dont notamment l'information et la sensibilisation des Landais.

Des actions ont donc été menées auprès des collégiens sous la forme de concours notamment.

Cinq collèges pilotes

De 2012 à 2015, les cinq collèges volontaires de Linxe, Montfort-en-Chalosse, Pouillon, Roquefort et Villeneuve-de-Marsan, ont testé et mis en œuvre un plan de prévention et de gestion de leurs déchets.

Objectif : tous les collèges

Fort du bilan positif de cette opération, le Département a souhaité généraliser la démarche à l'ensemble des collèges publics landais.

Pour l'année scolaire 2016-2017, cinq nouveaux collèges volontaires intègrent ce dispositif : Capbreton, Labouheyre, Mont-de-Marsan (Cel le Gaucher), Mugron et Soustons.

> Animation avec des scolaires sur le site du Plata à Sore

La mise en œuvre du dispositif

Chaque établissement constitue une équipe-projet. Chargée de suivre la démarche, elle est composée de représentants de la communauté éducative : principal, adjoint-gestionnaire, agents techniques, enseignants et élèves.

Plusieurs thématiques ont été retenues et sont déclinées sous forme d'actions :

- la lutte contre le gaspillage alimentaire et la gestion des biodéchets issus de la restauration collective,
- la collecte des déchets d'activités de soins à risque infectieux, des emballages (cartons, plastiques, ferreux, verre) et des papiers,
- la réduction de la consommation de papier,
- la maîtrise de la politique d'achat, la communication interne et externe en matière de développement durable et sur l'opération du collège.

Le développement de ce dispositif au sein de chaque établissement est accompagné par le Département et son prestataire associé ; il comprend plusieurs étapes :

- la réalisation d'un état des lieux de la production et de la gestion actuelle des déchets complétée par une caractérisation des déchets de restauration,
- la formulation de préconisations et propositions d'actions, validées par l'équipe-projet,
- la mise en œuvre des actions,
- l'analyse de leur efficience et le bilan global,
- le suivi annuel des actions au travers d'indicateurs prédéterminés.

CONTRIBUTION DES ACTIONS SÉLECTIONNÉES AUX FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Six ans de politiques en faveur des Espaces naturels sensibles et des cours d'eau

- cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations : implication des acteurs de territoires ;
- lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère : préservation des zones humides, véritable puits carbone ;
- préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources : préservation et restauration des milieux naturels landais.

Le projet Sylv'Adour lauréat

- dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables : valorisation de ressources locales ;
- lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère : valorisation du bois énergie ;
- préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources : remise en production de parcelles forestières.

« L'Eco-Tribu : Mon collège passe au vert »

- cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations : engagement citoyen en faveur de la réduction des déchets ;
- préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources : réduction et valorisation des déchets.

6

Modalités d'élaboration, mise en œuvre et évaluation de l'action publique

Dans le cadre de ce rapport, la collectivité se doit d'indiquer les modalités d'élaboration, de mise en œuvre des actions, politiques publiques et programmes menés selon le cadre national de référence pour les projets territoriaux de développement durable.

Soutien au montage de projets

Dialogue territorial sur le projet de Pôle résidentiel, touristique et golfique de Tosse

> « Notre préoccupation principale est de travailler pour l'avenir de notre territoire. »
>
> Xavier Fortinon,
> 1er Vice-Président du Conseil départemental des Landes, Conseiller départemental du canton Côte d'Argent

Une démarche volontaire

Pour le projet de pôle résidentiel, touristique et golfique de Tosse, le syndicat mixte Landes Océanes qui associe le Département et la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud a fait le choix d'ouvrir un dialogue territorial exemplaire à plusieurs titres :

- il s'agit d'une démarche volontaire. Le syndicat mixte n'y était pas tenu au vu du montant de l'opération d'aménagement projetée ;
- il s'agit en outre d'une démarche anticipatrice qui se situe bien en amont de la procédure réglementaire d'enquête publique prévue dans le cadre de la création d'une zone d'aménagement concerté ;
- le syndicat mixte a souhaité que le dialogue territorial soit conduit de manière rigoureuse, c'est pourquoi il a demandé à la Commission nationale du débat public la désignation d'un garant indépendant ;
- tout a été mis en œuvre pour rendre la démarche accessible au public grâce à une large gamme de moyens : comité consultatif, site Internet, réunions publiques, permanences d'information, ateliers thématiques, bulletins d'information, registres ;
- débuté en janvier 2015, le dialogue territorial se poursuit dans la durée.

Le syndicat se montre réceptif aux avis et aux recommandations des participants, c'est ainsi, par exemple, que le périmètre du projet a été adapté ou que des études complémentaires ont été engagées.

Le syndicat mixte Landes Océanes s'est ainsi montré précurseur de la réforme de l'évaluation environnementale des projets d'aménagement promulguée en août 2016.

Toutes les étapes de la démarche sont consultables sur dialogue-territorial-tosse.fr/

Culture en herbe

Le dispositif Culture en Herbe est un dispositif d'éducation artistique et culturelle à destination des collèges landais, conçu en 2013, mis en œuvre et financé par le Département.

Les partenaires principaux sont la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et la Direction académique des services de l'Education nationale des Landes.

L'éducation artistique et culturelle (EAC) a pour vocation à participer à la formation globale des individus, en complément de l'éducation « formelle ». Elle participe à la construction de l'intelligence sensible, à l'autonomie et à la construction personnelle des individus tout en contribuant par d'autres voies à leur insertion dans la cité et constitue ainsi un point d'appui pour construire des repères sur le monde.

A ce titre, le programme d'ateliers co-construit entre l'équipe artistique et le collège s'appuie sur les quatre mécanismes formels de l'EAC, tels que définis par la DRAC Aquitaine : la co-construction d'un projet, la durée, la pluridisciplinarité, l'expérimentation.

Culture en herbe n'est pas un dispositif de médiation ou de pratique culturelle : les équipes choisies ne proposent pas un travail autour d'une œuvre déjà créée mais bien une démarche de création singulière.

< Rencontres territoriales dans le canton Pays d'Orthe et Arrigans

> Le dispositif Culture en herbe

Il s'agit donc de permettre aux enfants de comprendre la complexité et la fragilité d'un processus de création, d'expérimenter une discipline artistique.

C'est également un dispositif destiné à alimenter le développement culturel des territoires.

Inviter une équipe artistique à travailler dans un collège landais, c'est lui ouvrir une porte sur un territoire et ses ressources culturelles.

Des programmateurs professionnels peuvent le repérer et le programmer. Par exemple, la compagnie Androphyne (saison 1) a gagné en légitimité sur un nouveau territoire landais par son expérience Culture en herbe.

Des opérateurs culturels peuvent aussi participer à la dynamique en ouvrant leurs portes ou leur programme d'actions au public du collège et en expérimentant une première relation de proximité.

Inviter une équipe artistique en création, c'est aussi contribuer au financement de sa création en lui offrant un espace de travail, de partage avec un public, du temps de réflexion. Dans un contexte budgétaire contraint pour les collectivités, l'aide à la création pour les compagnies est le secteur le plus impacté par les diminutions de financement. La politique culturelle départementale a un rôle à jouer dans la complémentarité des politiques publiques pour limiter le tarissement des nouvelles créations pour l'avenir.

/// Les Rencontres territoriales

Rendre compte de l'action publique et échanger avec les acteurs des territoires, telle était l'ambition des Rencontres territoriales.

En 2016, les élus de l'exécutif se sont rendus dans les cantons landais afin de rencontrer les entrepreneurs, représentants associatifs, artisans, structures publiques ou agriculteurs qui œuvrent au quotidien au plus près des populations. Ces rencontres ont également permis de décliner les politiques départementales à l'échelle d'un territoire, en tenant compte des spécificités, problématiques et projets, qu'ils soient économiques, sociaux, éducatifs, urbains, ruraux ou environnementaux.

Les échanges lors des réunions ouvertes au public ont permis d'expliquer le plus simplement possible les actions du Département et répondre aux questions des élus locaux et des habitants. Le Conseil départemental a réaffirmé son rôle indispensable d'échelon de proximité : se rendre dans les territoires, comprendre les difficultés ou envies locales et agir en faveur de tous les landais. Cette volonté de transparence et de pédagogie est amenée à se poursuivre tout au long du mandat.

En 2016, 10 rencontres ont eu lieu sur 11 cantons : Pays Morcenais Tarusate, Pays Tyrossais, Orthe et Arrigans, Adour-Armagnac, Grands Lacs, Marensin-Sud, Chalosse Tursan, Dax 1 et 2, Côte d'Argent et Haute-Lande Armagnac. Trois autres rencontres pour les quatre cantons (Mont-de-Marsan 1 et 2…) auront lieu début 2017.

/// Les fonds européens

Fonds social européen (FSE)

En 2016, 11 projets ont été soutenus dans le cadre de la subvention globale FSE du Département pour un montant FSE programmé de 1,2 M€. En 2016, près de 800 personnes ont bénéficié d'actions cofinancées par le FSE.

L'année 2016 a été marquée par la sélection de projets innovants eu égard aux défis environnementaux et sociaux. Cinq recycleries sont soutenues dans leurs projets de développement ou de création d'activité.

L'association Api Up a pu, par exemple, grâce au FSE, développer sa gamme de meubles 100 % responsable, solidaire et éco-conçue et a fait partie des 50 entreprises nominées pour le Prix national de l'innovation.

En 2016, 4 associations landaises ont également bénéficié d'un accompagnement et d'une aide de 20 000 € dans le cadre du dispositif Cap amorçage pour le développement économique de leurs activités.

> Initiative pour l'emploi des jeunes Insup à Dax

Initiative pour l'emploi des jeunes IEJ - Conseil départemental des jeunes

L'action portée par le Service de prévention spécialisée du Département est déployée sur 4 territoires urbanisés des Landes : Mont-de-Marsan et sa périphérie, Dax et sa périphérie, Parentis-Mimizan, leurs communes voisines et la commune de Labouheyre, le secteur Côte sud (Communautés de communes du Seignanx et Maremne Adour Côte-Sud).

Sur chacun de ces secteurs, un référent à temps plein est dédié à cette action, le responsable du Service prévention anime et coordonne l'ensemble du dispositif.

En 2016, 145 jeunes ont intégré le dispositif. Depuis le début de l'action, ce sont 210 jeunes qui ont été accompagnés, 120 sont sortis dont 32 en emplois (17 CCD, 5 CDI et 10 emplois aidés), 1 en service civique et 25 ont repris des études dont 6 en alternance.

Fonds européen de développement régional (FEDER) et Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)

Depuis le 1er janvier 2016, la Région Nouvelle-Aquitaine assure la fonction d'Autorité de gestion des six programmes européens FEDER-FSE et FEADER et est délégataire de gestion de crédits Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP).

La gestion de ces fonds structurels et d'investissement européens (Fonds ESI) représente un montant de 2,486 milliards € pour la période 2014-2020.

Les 3 programmes opérationnels initiaux FEDER/FSE continuent de fonctionner de manière distincte.

Depuis 2015, début de la programmation à octobre 2016, 217 opérations FEDER ont été programmées.

Dans les Landes, 15 opérations programmées sont recensées dont :

- l'agrandissement et la restructuration des ateliers de l'entreprise Barthouil, installée à Peyrehorade,
- la réhabilitation du cordon dunaire de Capbreton,
- la réduction de la dépendance de la bioraffinerie Tembec à Tartas.

En 2016 le FEADER a notamment permis de financer dans les Landes :

- La Maison de Santé d'Ygos-Saint-Saturnin.

/// Mission d'information et d'évaluation sur les syndicats mixtes

Mission d'information et d'évaluation sur les syndicats mixtes

Lors de la séance du 11 avril 2016, l'Assemblée plénière du Conseil départemental a décidé à l'unanimité la mise en place d'une Mission d'information et d'évaluation sur les syndicats mixtes. Cette décision a été prise en réponse à une demande déposée par les élus du groupe d'opposition « Couleurs Landes ».

Cette demande s'appuyait sur les motivations suivantes :

- le Conseil départemental des Landes est membre de nombreuses structures en particulier les syndicats mixtes dans lesquels il détient des participations ;
- la loi NOTRe vient modifier les compétences des collectivités locales, dont celles des Départements, et il convient de mesurer les conséquences juridiques possibles de ce texte sur le fonctionnement de ces organismes.

Le rapport rendu par la Mission et approuvé le 12 décembre 2016 s'articule autour de trois parties :

- état des lieux des syndicats mixtes dans les Landes,
- analyse de la pertinence et de la cohérence de la politique départementale d'intervention au sein de syndicats mixtes,
- appréhension de l'efficacité et de l'efficience de ce modèle.

L'évaluation de l'action des syndicats mixtes dans le département des Landes conduit à conclure que ceux-ci ont largement contribué à la création de valeur pour les citoyens et la collectivité dans son ensemble, via le développement d'équipements structurants et les retombées qu'ils ont engendrées en termes d'emplois et de qualité de vie pour les citoyens.

Cette évaluation confirme ainsi la justesse des choix faits par les acteurs locaux et par le Département et incite à poursuivre le recours à ce levier d'action, porteur d'investissements pour l'avenir.

La Région a confirmé la nécessité d'en maintenir l'existence dans le Schéma régional de développement économique, d'internationalisation et d'innovation (SRDEII) qu'elle a voté le 19 décembre dernier.

/// Les partenaires départementaux des territoires

L'action du Département sur le territoire rural des Landes (331 communes dont 158 ont moins de 500 habitants) se traduit, depuis de nombreuses années, par le soutien au développement d'outils mutualisés en matière d'expertises et de conseils.

Les structures telles que :

- l'Agence landaise pour l'informatique (ALPI),
- l'Agence départementale d'aide aux collectivités (ADACL),
- le Conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement (CAUE)

créées à l'initiative du Département, permettent à chaque collectivité ou groupement de collectivités adhérent, de bénéficier de services mutualisés d'expertise, d'accompagnement et de conseil dans la gestion quotidienne des affaires publiques et des projets de territoire (finances, marchés publics, appuis juridiques, informatique, dématérialisation, formations des élus et services, bases de données géographiques…).

Ces démarches mutualisées contribuent aux solidarités territoriales.

Zoom sur la plateforme départementale d'informations géographiques

IGECOM 40 est un service de l'ADACL. Grâce à une mutualisation financière et technique entre les collectivités territoriales landaises, et grâce au concours des fonds européens, chaque structure intercommunale et chaque commune des Landes peut disposer des informations cartographiques de son territoire, outil réservé d'ordinaire aux plus importantes d'entre-elles. L'État et le Conseil départemental des Landes sont partenaires d'IGECOM 40, plateforme également liée aux bases de données régionales.

Le site extranet cartographique permet d'accéder aux données, mises à jour régulièrement (foncier, réseaux, occupation du sol, patrimoine…). La réalisation de cartes thématiques, de tirage de plans, de formations à l'utilisation des données… sont également proposés à la demande.

Département des Landes
Hôtel du Département
23 rue Victor-Hugo
40025 Mont-de-Marsan Cedex

Tél. : 05 58 05 40 40
Fax : 05 58 05 41 41

landes.fr

Les Landes, le Département

© photos : S. Zambon/Dpt40 ; N. Larradet architecte - Conception-imp. : Dpt40-02-2017